

The cover features a photograph of several tall palm trees in front of a stone building with a large arched window. The sky is clear and blue. The magazine title 'REZE' is in large white letters at the top left, with 'MAGAZINE' below it. A small yellow square with a pencil icon is above the 'E' in 'REZE'.

**REZE**

MAGAZINE



N°73  
Juillet-août-septembre  
2001

Les cactus de Michel Hardy :  
le don d'un Rezéen aux serres municipales, p. 27

**Parcours-découverte à Trentemoult**

# **Chasse aux trésors**

**Butte de Praud**

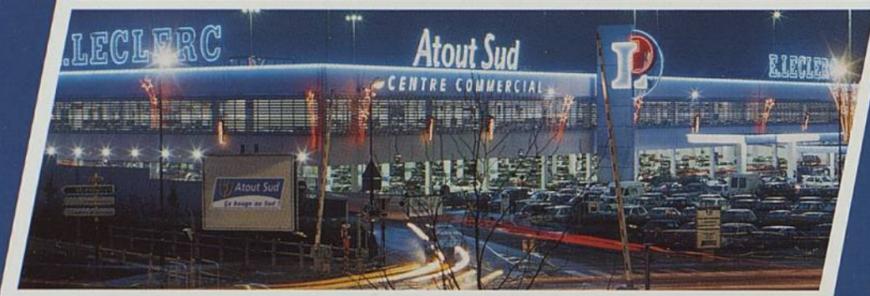
**Un nouveau quartier**

**Centenaire de la loi 1901**

**De la Fraternelle aux amicales**

# Atout Sud

## Ça bouge au Sud !



### Venez prendre la Vie du bon côté !



## 40 Boutiques

**EQUIPEMENT DE LA PERSONNE**  
 AMERICAN JEAN'S  
 ATOUT CADEAUX  
 BRICE  
 DIPAKI  
 ESPACE ANDRE  
 ETAM Lingerie  
 LAURENT CERRER  
 MARC ORIAN Bijouterie  
 MAROQUINERIE ALOIA  
 MIM Prêt à porter  
 MS MODE Prêt à porter  
 PHILDAR  
 SAN MARINA

**SANTE / BEAUTE**  
 ELITE COIFFURE  
 LA GENERALE D'OPTIQUE

**MANÈGE À BIJOUX**  
**PARAPHARMACIE E.LECLERC**  
 PARFUMERIE NOCIBÉ  
 PHARMACIE  
 SAINT KARL COIFFURE  
 YVES ROCHER

**CULTURE / LOISIRS**  
**COURIR**  
**ESPACE CULTUREL**  
**ESPACE ENFANTS DÉCOUVERTE**  
**LECLERC VOYAGES** Licence n° 044 96 000 2  
 MAG PRESSE  
 MANEGE ENFANTS  
 PHONE SHOP

**DECO / MAISON**  
 POINT CADRES  
 BLINEAU FLEURS

**SERVICES**  
 BPBA  
 FUJI IMAGE SERVICE  
 MISTER MINIT  
 ESPACE DAZIBAO  
 RAPID'COUTURE  
 TOP NET

**RESTAURATION**  
 BRIOCHE DOREE  
 CAMELYS  
 FLUNCH  
 LA REZEENNE  
 PIZZERIA/GRILL L'ARLEQUIN

**HYPERMARCHÉ E.LECLERC**

**1700 PLACES**  
**dont 1200 couvertes**

**ATOUT SUD**  
 Tél. 02 51 70 70 70

**REZÉ - Route de Pornic**  
 Lignes de Bus Directes n°36 et n°38  
 www.leclerc-atout-sud.com

# La liberté d'association, un fondement de notre démocratie



« Possibilité a été donnée à chaque individu de se regrouper afin de partager un objectif commun. »

Avec plus de 430 associations connues, le tissu associatif rezéen se révèle particulièrement riche (lire pages 22 à 24). Quelle évolution depuis un siècle, plus précisément depuis l'instauration, le 1<sup>er</sup> juillet 1901, de la loi sur la liberté d'association !

Grâce à ce cadre légal, chaque individu a pu se regrouper afin de partager un objectif commun, s'engager sans formalisme particulier obligatoire. Ce droit, intégré depuis 1971 au bloc constitutionnel français, au même titre que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, nombre d'entre vous continuent à le faire vivre, sans compter votre temps. Découverte de l'effort collectif, participation à la vie de la cité, respect de l'autre et apprentissage des fondements de notre démocratie... Les sources d'intérêts sont multiples. Et n'oublions pas que les associations, également employeurs, dynamisent la vie économique.



Le 9 juin dernier, dans le cadre de la fête de l'Union sportive de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré (USEP), 540 enfants se sont associés pour former les mots 2001 et USEP.

Dans le même temps, j'entends souvent dire que les bénévoles, pièces maîtresses du dispositif associatif, souhaiteraient parfois souffler un peu, passer le relais. Et puis finalement, la passion ou les sollicitations de la société civile, soucieuse de voir ses besoins satisfaits, finissent par l'emporter. Du reste, vous nous demandez régulièrement où s'adresser pour être bénévole. A ce sujet, je vous donne rendez-vous au Forum des associations, en septembre prochain (lire page 24).

A l'époque du passage aux 35 heures, d'un intérêt confirmé pour les associations à vocation sociale ou humanitaire, d'une revalorisation des activités de loisirs, socioculturelles et sportives, la vitalité associative est plus que jamais porteuse de solidarité. La loi 1901 n'y est pas pour rien. N'y changeons rien.

Gilles Retière,  
Maire.

**10 et 11 PATRIMOINE**  
Trentemoult : chasse aux trésors

**12 et 13 INTERCOMMUNALITÉ**  
Les élus communautaires en place

**15 ÉCONOMIE**  
Promouvoir l'achat citoyen

**17 et 18 URBANISME**  
• Un nouveau quartier, Butte de Praud  
• Bruno Plisson, architecte consultant

**19 SÉCURITÉ**  
Vacances tranquilles

**20 ÉNERGIE**  
S'informer pour mieux consommer

**21 VIE ASSOCIATIVE**  
Plaisir d'écrire

**22 à 24 DOSSIER**  
Le centenaire de la loi 1901

**25 SPORT**  
Football : une belle histoire d'amour

**27 ENVIRONNEMENT**  
Les cactus de Michel Hardy

**29 et 30 BD ET JEUX**

Illustration de la couverture : des jardins aux parfums tropicaux : à découvrir à Trentemoult, comme ici rue de la Californie, à hauteur du parc Lancelot.

Retrouvez Rezé-Magazine sur le site Internet : [www.mairie-reze.fr](http://www.mairie-reze.fr).

Adressez votre courrier électronique à : [lemaire@mairie-reze.fr](mailto:lemaire@mairie-reze.fr)  
[administration@mairie-reze.fr](mailto:administration@mairie-reze.fr)  
[webmestre@mairie-reze.fr](mailto:webmestre@mairie-reze.fr)



REZÉ  
INFO SERVICE  
Rézé-Magazine est un trimestriel réalisé par le service communication de la mairie de Rézé.

Responsable de la publication : Dominique Mérel - 1<sup>re</sup> adjointe  
Directeur de la communication : Jacques Lamy  
Rédacteur en chef : Dominique Robin  
Photos : Mireille Janvier.  
Mots fléchés : Philippe Imbert  
BD : Eric Le Brun  
Ont collaboré à ce numéro : Thomas Heng, Laure Naimski, Anne Auglé, Vanessa Ripoché, Paul Delacroix.  
Maquette : Le Square Deshoulières  
Impression : Top Imprimerie. Régie publicitaire : Vanden SA. Tirage : 20 000 exemplaires  
Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159 44403 Rézé Cédex - 02 40 84 43 00  
Imprimé sur du papier recyclé Cyclus fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.

## T R A V A U X

## Résidence Mauperthuis

La dernière phase de reconstruction de la résidence pour personnes âgées de Mauperthuis a démarré début juin pour s'achever fin novembre. Les travaux portent sur la réhabilitation de la dernière partie du bâtiment existant (aile Sud). Ils font suite à la construction d'une aile neuve regroupant 26 chambres sur deux niveaux, ainsi qu'à la réhabilitation d'une partie des bâtiments : nouvelle salle de restauration, transformation des chambres existantes en chambre seule avec cabinet de toilette privatif. Coût : 3,2 M€ / 24,4 MF, financés par le Conseil général et la Ville avec l'aide de la Caisse régionale d'assurances maladie ■

## Réseaux informatiques et téléphoniques

Des travaux de restructuration des réseaux informatiques et téléphoniques des bâtiments municipaux (Hôtel de Ville, Hôtel Grignon-Dumoulin et annexes, annexes boulevard Le Corbusier) sont en cours jusqu'en septembre : mise en place de fibres optiques, changement du câblage, etc. Concrètement, il s'agit d'augmenter le débit et la capacité de transmission des données qui transitent via ces réseaux, en renforçant la sécurité du système informatique. Jusque là quasi-inexistantes, des liaisons informatiques entre la mairie et d'autres sites municipaux seront par ailleurs établies, comme entre l'Hôtel de Ville et l'Espace Diderot. Parallèlement, les standards téléphoniques de l'Hôtel de Ville, du service municipal de la Maintenance du patrimoine bâti (rue Francis Le Carval), du centre musical de la Balinière, de l'Espace Diderot et de la cuisine centrale, vont être changés. Un investissement destiné à améliorer le confort d'écoute et l'accueil téléphonique. Coût de ces opérations : 602 174 € / 3,95 MF ■



## Voirie

Des travaux ont été réalisés en mai et juin dans la rue Jean Hochard, qui assure la liaison entre la rue Desmichel et l'avenue Siméon Foucault : enfouissement des réseaux, réfection de la chaussée. Coût : 69 364 €/455 000 F. Rue de la Bauche-Thiraud, entre la rue du Vert Praud et l'accès des piétons à l'hypermarché, ont été réalisés des travaux d'aménagement de voirie. Coût : 44 210 € / 290 000 F ■



La rue Hochard.

## Parking Saint-Lupien

Dans le cadre de la construction de nouveaux immeubles de commerces et de bureaux (lire page 14), la Ville va étendre de 60 places le parking public Saint-Lupien. Engagée début juillet, cette opération sera terminée au début de l'automne ■

## Cours de musique avec l'Université permanente

Afin d'améliorer l'accueil des adultes souhaitant faire de la musique, le centre musical de la Balinière accueillera des cours de musique assurés par l'Université permanente, en partenariat avec l'École municipale de musique et de danse (EMMD). Parmi les cours proposés : violon, guitare, trompette, percussions africaines, harpe, musique de chambre, atelier de création musicale. Renseignements auprès de l'EMMD : 02 51 70 78 20 ■

## Carte de quotient familial

La carte de quotient familial est nécessaire pour toute inscription à la Caisse des écoles, à l'ARPEJ, à l'École municipale de musique et de danse, dans les haltes-garderies, à l'Office des jumelages (cours de langues), à la MJC-centre socio-culturel du Château et pour certaines activités de la médiathèque (02 40 04 05 37).

Cette carte, valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante, est établie à l'accueil général de la mairie. Pièces à fournir pour les allocataires de la Caisse d'allocations familiales : notification de la CAF (établie après le 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours) et livret de famille. Pour les autres : avis d'imposition 2000 (pour les inscriptions à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2001), livret de famille et éventuellement dernier bulletin de salaire du parent percevant des allocations de son employeur. La carte de quotient peut être obtenue par courrier : joindre la photocopie de toutes les pièces nécessaires. La demande peut être déposée dans la boîte aux lettres de la mairie ou adressée à l'accueil général, mairie de Rézé, BP 159, 44403 Rézé cedex. Renseignements : 02 40 84 43 84 ■

## Restos du cœur

Fin avril, les Restos du cœur ont quitté le centre d'approvisionnement départemental qu'ils utilisaient depuis 1994 rue Vigier. Ils se sont installés rue de la Garde à Nantes, dans des locaux plus vastes. La Ville, qui prenait jusqu'alors en charge le loyer de l'entrepôt rezéen (10 824 € / 71 000 F par an), a été de nouveau sollicitée par l'association afin d'accompagner ce déménagement. Une subvention de 3 811 € / 25 000 F, destinée à cofinancer la mise aux normes des nouveaux locaux en matière de sécurité et l'installation de chambres froides, a été accordée ■



## Parking du 8 Mai

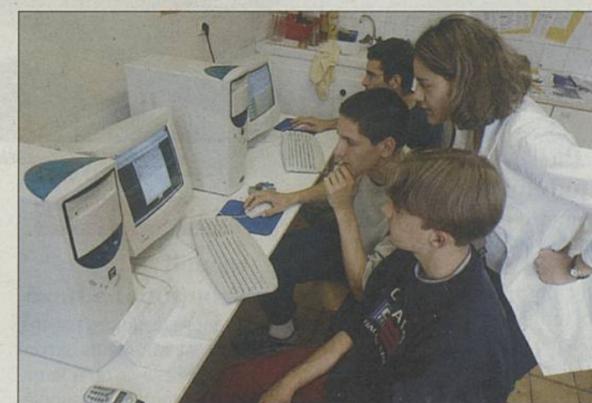


Depuis la fin mai, un stationnement payant avec une gratuité initiale a été instauré sur le parking de surface de la nouvelle place du 8 Mai : deux premières heures gratuites puis 0,76 € / 5 F de l'heure de 9 h à 19 h, du lundi au vendredi (gratuité les samedis, dimanches et jours fériés). Le paiement du stationnement s'effectue à l'aide d'horodateurs. Quant au parking-relais (P + R) de la TAN, destiné aux usagers du tramway, il est accessible sur présentation d'un titre de transport. Ouvert et surveillé de 6 h à 22 h du lundi au samedi, ce P + R est fermé la nuit ■

## Au PIJ Rézé centre

## Ouverture d'un cyberspace

Trois micro-ordinateurs disposant chacun d'un lecteur cd-rom et d'une connexion à Internet peuvent désormais être utilisés en self-service au Point information jeunesse de Rézé centre, place Jean-Baptiste Daviais. Cette initiative vise à améliorer l'accès des jeunes aux outils d'information et plus particulièrement dans les domaines suivants : aide à la recherche d'emplois saisonniers, aide à la préparation de vacances, aide à la mobilité dans le cadre d'actions humanitaires, accès aux informations culturelles, forum sur des thèmes d'actualité, etc. L'accès au cyberspace se fait librement et sans adhésion. « Nous remettons à ceux qui le souhaitent un passeport leur permettant de bénéficier, au pôle audiovisuel multimédia de l'ARPEJ, à l'Espace Diderot, d'une initiation complète à Internet, » souligne Malika, animatrice du PIJ. Fréquenté par environ 1000 jeunes et 250 adultes par an, celui-ci est ouvert, pendant les vacances scolaires, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au vendredi. En dehors des vacances scolaires, le PIJ est ouvert les mardis, jeudis, vendredis de 14 h à 19 h, les mercredis et samedis de 14 h à 18 h. Renseignements au 02 40 75 89 46 ■



Permettre aux enfants et aux jeunes de s'enrichir et d'échanger à travers des loisirs de qualité, c'est l'objectif de l'Arpej-Rezé qui a mis en place pour cet été un vaste programme d'activités.

#### Pour les 15-25 ans

##### ■ Point information jeunesse (PIJ)

Ouvert tout l'été, le PIJ Rézé-centre propose : idées de vacances, spectacles dans la région, « bons plans » pour partir, etc. Nouveau : l'ouverture d'un cyberspace (lire en page 5).

PIJ Rézé centre, ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. 02 40 75 89 46.

##### ■ Passeport Été Jeunes

Permet d'obtenir des tarifs réduits dans des structures de loisirs, de découvrir un métier avec un professionnel, d'apporter une aide bénévole ponctuelle à une association. **Passeport disponible au PIJ Rézé centre.**

##### ■ Aides à l'initiative

Pour réaliser vos projets de loisirs, un animateur vous aide à rechercher des informations, du matériel, des financements...

Renseignements au PIJ Rézé centre.

# Loisirs d'été



Tonic FM (101,3 Mhz) émet du 2 juillet au 31 août.

#### Pour les 16-17 ans

##### ■ Accueil international à Rézé

Des groupes de jeunes Italiens, Irlandais et Roumains seront présents à Rézé jusqu'à la mi-juillet. Se reporter au supplément de Rézé-Infos n°179.

#### Pour les 13-17 ans

##### ■ Été jeunes Tonic

Nombreuses activités dans les Points accueil jeunes (PAJ). Temps forts : en juillet, grillades au PAJ de Ragon le

18, jeu sportif en équipe au PAJ de Trentemoult le 24, mob-ball au Chêne Creux le 27 ; en août, street hockey à la Petite-Lande le 1<sup>er</sup>, jeu nautique et grillades au Jaunais le 7, pétanque le 13, après-midi casino au Château le 21, Trentemou'zicales au parc de la Grève à Trentemoult le 30.

Renseignements : PAJ Château, 02 40 75 71 61 ; PAJ Trentemoult, 02 51 70 07 95 ; Pôle jeunesse Jaunais, 02 51 70 18 29 ; Pôle jeunesse Ragon, 02 40 32 35 26.

##### ■ Pôle audiovisuel multimédia

Activités multimédia, vidéo, émissions radio sur « Tonic FM » tout l'été sur le 101.3 Mhz.

Maison de la formation, Espace Diderot, 02 40 05 15 12.

##### ■ Mécakit

Mob piste, cross et sorties, Brevet de sécurité routière, sortie route et informations.

Pôle jeunesse Ragon.

##### ■ Stages et bivouacs

En juillet, **percussions** du 16 au 18 au PAJ Trentemoult ; **sport mécanique** à Corcoué-sur-Logne du 18 au 20, inscriptions au PAJ Ragon. En août, préparation au **Brevet de sécurité routière**, renseignements au PAJ Ragon. Activités, sorties et soirées peuvent être mises en place à l'initiative des jeunes.

Renseignements : Points accueils jeunes.

##### ■ Activités nautiques et de plein air

Au centre nautique du Jaunais, ouvert tout l'été du mardi au samedi de 14 h à 18 h.

Pôle jeunesse Jaunais.

#### Pour les 13-15 ans

##### ■ Mini-camp

Voile-aviron à Noirmoutier. Il reste des places du 27 au 31 août.

Renseignements auprès de l'ARPEJ, Hôtel Grignon Dumoulin, 02 40 84 43 88.

#### Pour les 10-12 ans

##### ■ Mini-camp

Activités de plein air à Treffieux. Il reste des places du 13 au 17 août.

Renseignements au 02 40 84 43 88.

#### Pour les 9-13 ans

##### ■ Club Houba

Activités autour de l'audiovisuel et du multimédia. Sport, sorties à la journée, mini-camps.

Espace Diderot.

##### ■ Camps

Au centre de vacances de Lou Bercaill, à 15 km de Bagnères-de-Bigorre : trois semaines en août. A Saint-Vincent-sur-Oust, du 16 au 27 juillet et du 13 au 24 août.

Renseignements au 02 40 84 43 88.

#### Pour les 6-12 ans

##### ■ Centres de loisirs

Cultures au jardin, aquarium, activités sportives et de plein air, activités manuelles et d'expression : la **Robinière**. Activités physiques et de plein air, jeux d'équipes, roller, VTT, courses d'orientation : la **Trocadière**. Sorties et mini-camps : les Visiteurs. Découverte de la nature, soins aux animaux de la ferme et balades à poney : la **Pinelais**.

Centres de loisirs à la journée ou à la 1/2 journée.

Du lundi au vendredi pour la **Pinelais**.

Renseignements au 02 40 84 43 88.

#### Pour les 3-6 ans

##### ■ Centres de loisirs

Activités et jeux variés pour les petits : au **Chêne Gala**. Possibilité de séjour au centre de vacances de la **Pinelais** (du lundi au vendredi) pour les plus de 4 ans.

Renseignements au 02 40 84 43 88.



## En bref

### Fête nationale

La fête nationale est placée, cette année, sous le signe des relations internationales. Le **13 juillet**, dans le parc de la Butte de Praud : à partir de 21 h, spectacles de théâtre et de musique présentés par des jeunes **Roumains**, Irlandais et Italiens présents à Rézé ; vers 22 h 50, déclaration, qui sera traduite en français, de chacune des délégations étrangères. Ensuite, place au spectacle pyrotechnique sur le thème des pays représentés.



Un bal populaire débutera à 21 h place du Traité de Rome.

### Forum des associations



**Samedi 8 septembre**, Halle de la Trocadière, de 14 h 30 à 19 h. Possibilités de s'inscrire, de découvrir et de s'initier aux activités sportives et socioculturelles présentées. Lire aussi pages 22 à 24.

### Course à pied

**Dimanche 16 septembre**, à Trentemoult, Atout-sud et Haute-Ile, en matinée : challenge Raballand et Trophée de la ville. Organisation : section cross athlétisme de l'ASBR.

### Régates de Trentemoult

**Dimanche 23 septembre**, organisé par le Centre nautique Sèvre et Loire avec l'Office municipal du sport, l'ARC, Bouguenais contre-courant et la Ville de Rézé. Animations sur les quais. Vers 17 h, les rives de Trentemoult et de Chantenay seront symboliquement réunies à travers un spectacle de chant et avec la complicité du Ptit'K Loup des rues...



### Virades de l'espoir

**Dimanche 30 septembre**, parc du Chêne Gala. Organisation: Association française de lutte contre la mucoviscidose.

### Les Foulées du tram

**Dimanche 14 octobre**, l'association « Les foulées nantaises » organise « les foulées du tram ». Pour cette édition, les organisateurs envisagent un départ des Sorinières et un parcours à travers Rézé. Celui-ci emprunterait, à priori, les rues Pierre Legendre, des Ajoncs, des Genêts, de la Mirette, de la Butte de Praud, Maurice Jouaud, du Château de Rézé. Les coureurs devraient ensuite passer devant l'Hôtel de ville avant de prendre la direction du pont des Trois Continents ■

## Michelle Charpentier distinguée

Le 5 mai, le député Jacques Floch a remis à Michelle Charpentier l'insigne de Chevalier de l'ordre national du mérite. Cette distinction récompense le travail réalisé par cette assistante parlementaire au parcours d'autodidacte, devenue une figure marquante du paysage politique rezéen. En effet, Michelle Charpentier a gravi les échelons et découvert, sur le terrain, les arcanes du droit administratif ou social.

Aux côtés du député Jean Natiez d'abord, entre 1981 et 1988, puis avec Jacques Floch depuis 1988. Sur le plan politique, elle fut la première femme représentant la Gauche au Conseil général (élue de 1978 à 1994). Adjointe au maire de Rezé jusqu'en 1997 et membre du conseil municipal pendant 24 ans, Michelle Charpentier est responsable de la section locale du Parti socialiste. De ce fort engagement militant, motivé par « l'envie de faire progresser la justice sociale », l'ancienne crémère – jusqu'en 1979, Michelle Charpentier faisait la tournée de lait, beurre et fromage aux environs de Saint-Jean-de-Boiseau – ne regrette rien : « J'ai toujours trouvé beaucoup de plaisir à soutenir et à accompagner les démarches et souhaits des citoyens » ■



## Concours de photos sur la Loire

A l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire, le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents organise un concours photographique destiné aux amateurs sur l'ensemble du cours de la Loire. Il s'agit de recueillir des visions des paysages du fleuve, d'hier et d'aujourd'hui, et de laisser ainsi des témoignages pour demain. Les participants doivent adresser une photo ancienne d'un lieu (photo personnelle de plus de 50 ans ou carte postale ou photographie de carte postale) et une prise de vue actuelle représentant le même lieu (format 10 x 15 cm en noir et blanc, tirée sur papier). Le titre de la photo, l'endroit où elle a été prise ainsi que la date doivent être indiqués au verso du document. Les photographies doivent être adressées au Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, 1 rue de la Loire, 44266 Nantes cedex 2. Clôture du concours le 22 septembre. Renseignements au 02 40 41 62 76 ■



## Véhicules au GPL

Sur les 13 véhicules neufs que la Ville achètera d'ici la fin 2001, trois d'entre eux seront équipés au GPL (Gaz de pétrole liquéfié). Depuis 1998, la loi sur l'air impose en effet aux collectivités locales, lors du renouvellement de leur parc automobile, de prévoir 20 % de véhicules fonctionnant à l'électricité ou au gaz. Il est établi que le surcoût induit par cet équipement (2 287 € / 15 000 F par véhicule) sera amorti au bout de 60 000 à 90 000 km ■

## Parlement des enfants

# Une classe de l'école Plancher à l'Assemblée nationale

Le 19 mai, lors du 8<sup>e</sup> Parlement des enfants, les 577 députés qui siègent habituellement à l'Assemblée nationale avaient exceptionnellement laissé leur place à 577 députés-juniors. Parmi eux, une élève de CM2 de l'école Plancher, Ambre Bertheau, qui représentait la 4<sup>e</sup> circonscription de Loire-Atlantique détenue par le député Jacques Floch.

Pour préparer ce rendez-vous, Ambre avait travaillé, avec les autres élèves de sa classe, sur une proposition de loi devant permettre aux enfants victimes de pédophilie de se faire entendre. Finalement, le jury national n'ayant pas retenu ce projet, la jeune rezéenne s'est donc prononcé, le 19 mai, sur les 10 propositions de loi sélectionnées. L'une d'elles, présentée par des élèves de Bernardswiller (Académie de Strasbourg) a emporté l'adhésion de 237 députés-juniors. Elle vise à faciliter les échanges, les rencontres et les discussions des enfants avec leur parent incarcéré. Si cette proposition est reprise par un député senior, elle aura vocation à devenir une loi de la République après son examen par le Parlement, comme ce fut déjà le cas à quatre reprises ■



Élève de l'école Plancher, Ambre Bertheau représentait la 4<sup>e</sup> circonscription de Loire-Atlantique.

## Question à une élue

Rezé Magazine : La « Maison de quartier de Trentemoult les Iles », allée Claude Choëmet, ouvrira ses portes en septembre. Comment va-t-elle fonctionner ?

Réponse : Danièle Daunis-Féraud, adjointe chargée de la solidarité et de la vie sociale, conseillère municipale déléguée au quartier de Trentemoult et Haute-Ile.

L'association de gestion de la Maison de quartier s'est réunie en assemblée générale le 31 mai pour préciser ses statuts et définir le règlement de ce nouvel équipement. Il a été convenu qu'il constituerait un lien entre les habitants où chacun, quel que soit son âge, pourra trouver sa place. De ce fait, ce nouvel équipement sera mis à la disposition des associations du quartier, des habitants des Iles, si leurs projets ont un caractère public et participent à l'animation locale. L'association de gestion pourra y organiser ses permanences (elles débiteront en septembre, le samedi de 10 h à 13 h). Les mineurs du quartier qui auraient un projet à caractère privé, pourront en bénéficier sous la responsabilité d'un adulte.

L'utilisation de la Maison sera gérée par les membres du bureau de la Maison de quartier, c'est-à-dire des habitants, des représentants d'associations. Chaque projet ou chaque événement devra être présenté à ce comité de gestion pour acceptation, au moins un mois à l'avance, afin d'être intégré dans le planning d'utilisation.

J'ajoute que l'association veut faire de ce lieu, un lieu de vie. En effet, elle envisage une adhésion pour partie en nature (pour le frigo et la cafétéria...), pour plus de convivialité. Décision à suivre ■



## Nantes-Rezé Basket en Nationale 1



Les joueuses vont évoluer en Nationale 1, le plus haut niveau amateur.

Incontestablement, la fusion entre le Rezé Basket 44 et Harrouys, son homologue nantais, aura porté ses fruits. Trois ans après en effet, voici les joueuses de Nantes-Rezé Basket en Nationale 1, le plus haut niveau amateur. A la lutte avec Rennes jusqu'à la fin du championnat, les basketteuses auront finalement eu gain de cause. Un succès à pérenniser dès la saison prochaine. Coup de chapeau par ailleurs à deux autres clubs : le Cercle Saint-Paul, dont l'équipe de basket féminin a flirté avec la montée en Nationale 2 ; et l'ASBR handball qui, avec sa jeune équipe réserve, accède au prénational ■

## Gilles Retière, 2<sup>e</sup> vice-président de l'association des maires

Le 10 juin, l'Association fédérative des maires (AFM) de Loire-Atlantique s'est réunie à la Cité des congrès de Nantes afin d'élire le nouveau président et les membres du conseil d'administration. Charles-Henri de Cossé-Brissac, qui présidait l'AFM ces six dernières années, a donc passé le témoin à Serge Poignant, le député-maire de Basse-Goulaine. De son côté, Gilles Retière, le maire de Rezé, a été élu 2<sup>e</sup> vice-président de l'association. Une fonction destinée à mieux appréhender, avec les élus du département, les difficultés et défis inhérents à l'exercice d'un mandat municipal.

## Jacques Floch réélu président de l'AURAN

Fin avril, Jacques Floch a été réélu, à l'unanimité, président de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise (AURAN). Une fonction que l'ancien maire de Rezé et actuel conseiller municipal occupe depuis 1989. Association créée en 1978 par Alain Chenard, l'Agence d'études urbaines regroupe 22 communes de la région nantaise, la Communauté urbaine, l'État, le Conseil général, les Chambres de commerce et d'industrie de Nantes et Saint-Nazaire.

## Meilleurs apprentis

La remise des médailles du concours départemental des meilleurs apprentis a eu lieu fin mai. Cette année, trois Rezéens figurent parmi les lauréats. Anne Bianconnier, 1 rue de la Maillardière, médaille d'or dans la catégorie coiffure dames ; Magali Pochet, 10 rue de Cassiopée, médaille de bronze dans la catégorie fleuriste ; David Gasnier, 46 rue Alsace Lorraine, médaille d'argent dans la catégorie boulangerie.

## Un livre sur Pont-Rousseau

La Ville vient d'accorder une subvention exceptionnelle de 9 909 € / 65 000 F (1) au Centre d'histoire du travail (CHT) pour la réalisation d'un livre sur l'histoire sociale, industrielle et populaire du quartier de Pont-Rousseau. Le CHT, qui vient de fêter ses 20 ans (2), est déjà l'auteur de plusieurs ouvrages, dont « Les histoires du quai Léon Sécher et des bords de Sèvre », paru en 1998. Comportant une centaine de pages, le livre sur Pont-Rousseau présentera entre 80 et 100 photos. Sortie prévue : fin 2002

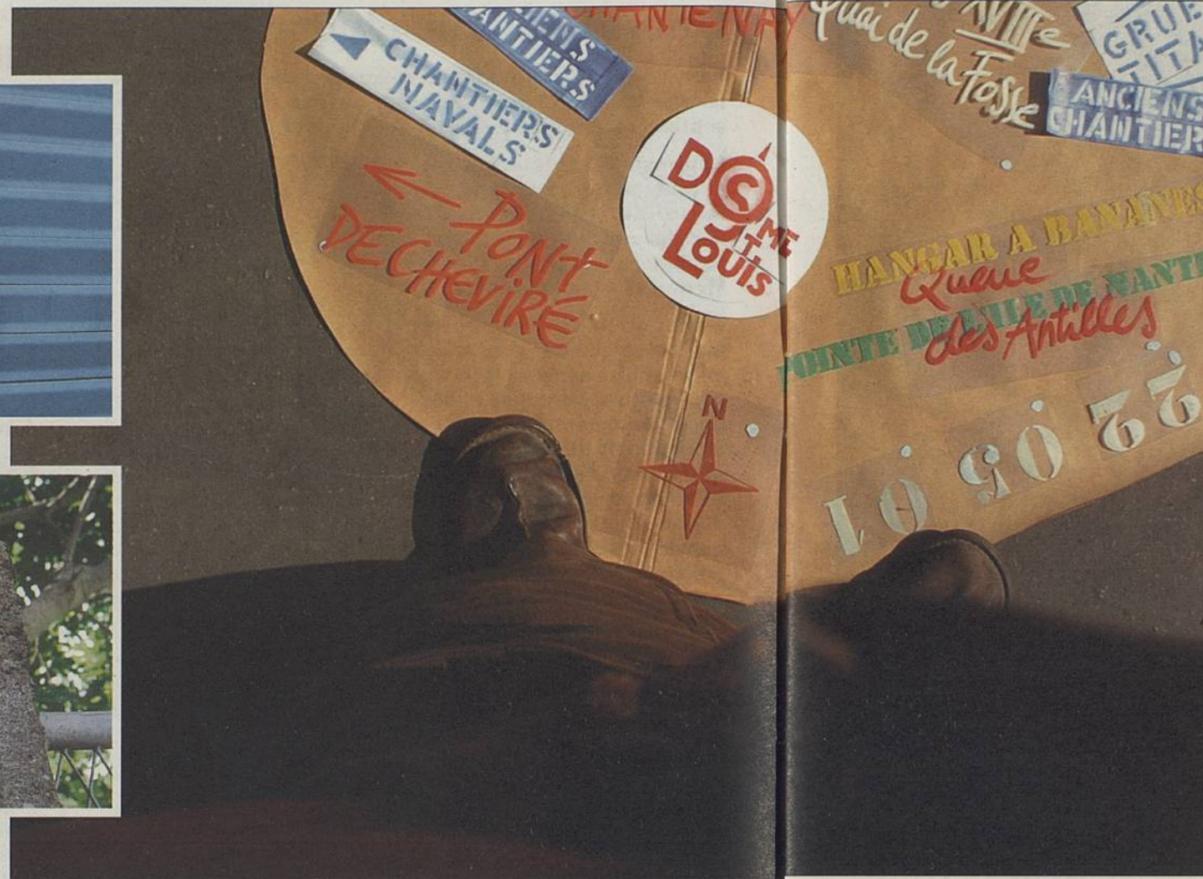
(1) La majeure partie de la subvention représente des rémunérations de chercheurs et les frais d'édition.

(2) Le Centre d'histoire du travail a été créé à l'initiative des trois principales organisations ouvrières (CGT, CGT-FO, CFDT), d'universitaires et de municipalités des agglomérations nantaises et nazairiennes

## Mémoires en images de Rezé

Après un premier volume sur le Rezé de la Belle-Époque, Yann Vince, ancien archiviste de la Ville de Rezé - et par ailleurs actuel adjoint aux Espaces verts et aux espaces naturels - évoque dans un nouvel ouvrage les années 1920-1960. Paru en avril dernier, ce 2<sup>e</sup> tome présente, nombreuses photos à l'appui, l'évolution des quartiers et l'urbanisation de la ville. Il dresse aussi le portrait de celles et ceux qui ont marqué la vie scolaire et sportive, la vie religieuse et la vie festive de Rezé. « Mémoire en images » est disponible dans les points de vente locaux.

Prix : 18,30 € / 120 F ■



Pour mettre en valeur la vie du village, trois habitants ont conçu un parcours-découverte insolite, gravé sur le fer, le bois, la pierre...

## TRENTEMOULT Chasse aux trésors

Le passé et le présent de Trentemoult ont partie liée avec la tôle des bateaux, la pierre des maisons de pêcheurs, le bois des contrées exotiques et les matériaux de la construction contemporaine. Typique Trentemoult ? Plus que ça. Le lieu est foisonnant d'indices. Des trésors d'évocations venus de partout. Alors comment l'expliquer sans ennuyer ? Comment développer la curiosité des visiteurs tout en respectant la tranquillité de ceux qui y vivent ?

### De la marelle au graffiti

Lors d'une réunion d'un groupe de travail avec la Ville, des habitants familiers du village et de ses animations ont eu la bonne idée de proposer à la mairie un jeu de piste surprenant qui se fonde dans le décor des murs et des rues.

Noms de bateaux, de poissons, de marins inscrits dans la pierre ou la ferraille, défilé de photos-céramiques...

comme des clins d'œil aux chars de la mi-carême et autres fêtes trentemoultines. « Notre projet tient de la marelle et du graffiti. Nous avons choisi les matières et les emplacements pour qu'ils évoquent autant que les textes qu'ils recèlent », confirment Delphine et Philippe Chevrinais, artistes de l'association Artéchéri, et Annie Lebeaupin Saint-M'Leux, architecte, les concepteurs du projet. « Nous souhaitons utiliser au mieux l'identité du lieu et le révéler sans muséifier pour inciter à la déambulation ». A chacun de tirer désormais son fil d'Ariane dans l'écheveau étroit des ruelles de cette ancienne île ■



## Urbanisme

### Des perrés...

Depuis 1996, de nombreux travaux financés par la Ville et subventionnés par des fonds européens (FEDER) ont contribué à la mise en valeur de Trentemoult. Pour mémoire : la rénovation des ruelles et de la place des Filets, la restauration des cales et perrés du quai Marcel Boissard (travaux de rejointoiement, remise en place des pierres), la construction d'un nouvel embarcadère, qui permet ainsi à l'ancien ponton du passage des Roquios de revivre.

### ... à la place Levoyer

Dans le cadre de la mise en valeur de Trentemoult, la place Levoyer a bénéficié de travaux de réaménagement, engagés en août 2000 et terminés en janvier dernier. Il s'agissait de supprimer le transformateur, d'effacer l'ensemble des réseaux aériens et de favoriser les déambulations piétonnes, tout en maintenant les accès et les 22 places de stationnement. Seize magnolias ont été plantés sur la place, dotée d'un nouveau mobilier urbain



(bornes et lampadaires) et qui s'articule autour de trames de pavés en granit. Un enrobé spécifique, grenailé, identifie les espaces mixtes de circulation voitures / piétons.

Quant aux conteneurs de déchets ménagers, ils ont été remplacés début juillet par des bacs enterrés. Une mesure destinée à accompagner les efforts demandés aux Trentemoultins pour veiller à la propreté des espaces publics de leur quartier. Coût des travaux de la place (hors remplacement des conteneurs de déchets) : 304 898 € / 2 MF, dont 121 959 € / 800 000 F de subvention du FEDER. Coût de l'opération de remplacement des conteneurs : 28 203 € / 185 000 F ■

## Infos pratiques

Accessible à tout public, le parcours-découverte de Trentemoult (1) peut se faire en totalité ou par « morceaux » selon l'envie et la disponibilité. Une légende des supports rencontrés est gravée sur le trottoir à l'entrée du port de plaisance. Disponible à l'accueil de la mairie et dans les commerces trentemoultins, un dépliant a par ailleurs été édité qui indique, carte à l'appui, l'emplacement des évocations. Le document rappelle également l'histoire du village et

invite les promeneurs à découvrir son architecture, ses maisons de pêcheurs et de cap-horniers... Pour mieux profiter de la visite : stationner à l'extérieur du village.

(1) Ce projet a été initié par la Ville dans le cadre du Fonds européen de développement économique des régions (FEDER). Coût : 30 490 € / 200 000 F, dont 12 196 € / 80 000 F de subvention du FEDER. Réalisation : Delphine et Philippe Chevrinais (Artéchéri), Annie Lebeaupin Saint-M'Leux, avec la participation de la mairie de Rezé et du pôle de proximité de la communauté urbaine.



Le 18 mai, le conseil communautaire a procédé à l'élection du président de la communauté urbaine et de ses 30 vice-présidents.

## COMMUNAUTÉ URBAINE

# Les élus communautaires en place

Réunis à la Cité des congrès, les 110 élus communautaires étaient réunis pour la première fois depuis les élections municipales de mars. Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, qui présidait aux destinées de l'ancienne structure intercommunale, a été élu avec 69 voix (un élu, retardé par un contretemps n'a pu participer au vote) contre 39 à Serge Poignant, député-maire de Basse-Goulaine, et une abstention.

Par la suite, le nouveau président de la Communauté urbaine (CU) a décliné l'action qu'il entend mener en quatre points : l'élaboration de contrats de co-développement appelés à lier chacune des villes à la communauté ; la possibilité pour les 10 pôles mis en place dans l'agglomération de répondre pleinement à l'exigence de proximité ; la réalisation d'actions prioritaires telles que le Plan de déplacements urbains ; le lancement d'un

grand débat public au niveau de l'agglomération sur l'avenir du territoire et de la métropole.

### Le bureau de la communauté

Le bureau de la communauté urbaine est composé, entre autres, du président de la CU et des 21 maires des communes membres de la CU. Les maires ont chacun une vice-présidence.

C'est ainsi que le maire de Rezé, Gilles Retière, a été élu 4<sup>e</sup> vice-président. Parmi les 19 autres personnes membres du bureau : Alain Guiné, conseiller municipal de Rezé. Les attributions du bureau, déléguées par le conseil communautaire, sont nombreuses. On trouve, par exemple, la réalisation de toute acquisition et cession immobilière ; l'approbation de toute demande de subvention ; le lancement de procédures d'appel d'offres, etc.

### Les délégations aux vice-présidents

Le président de la CU a délégué à ses vice-présidents une partie des actes relevant de ses attributions. Quatrième vice-président, Gilles Retière, maire de Rezé, est délégué pour l'urbanisme et l'habitat sur les 21 communes de la CU. Il est ainsi habilité à prendre « toute initiative utile pour l'instruction et la préparation des dossiers relevant de son champ de compétences ».

### André Marti, nouveau conseiller communautaire



André Marti, nouveau conseiller communautaire, remplace Jacques Floch.

Jacques Floch, réélu président de l'AURAN (lire en page 8), a présenté sa démission de délégué rezéen au conseil de la communauté. Le conseil municipal du 18 mai a donc pourvu à son remplacement en proposant André Marti. Le nouvel élu communautaire est aussi conseiller municipal chargé des relations internationales ■

## En bref

### Pôle de proximité Installation provisoire à la Morinière

Le Pôle de proximité Rezé, Nantes-sud, Saint-Sébastien a procédé, avec l'accord de la Ville, à la mise en place de bureaux modulaires, le long du Château de la Morinière. Leur installation, tout comme celle du Pôle dans le Château, est provisoire. Ils seront enlevés début 2002, dès que sera terminée la rénovation des bâtiments acquis par la Communauté urbaine au centre commercial des Châtelets à Pirmil. Cette solution d'attente a été choisie pour assurer la continuité du service public et le regroupement des services communautaires dans les meilleures conditions de proximité. Il était également important qu'un lieu central soit trouvé pour fusionner rapidement les équipes originaires des services municipaux des trois communes concernées. La Ville et la Communauté urbaine

remercient les promeneurs et les habitants de Rezé de leur compréhension pour cette gêne momentanée ■

Horaires d'ouverture du pôle de proximité Rezé, Nantes-sud, Saint-Sébastien : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Information : 02 40 13 84 00. Courrier à adresser à M. le Président de la communauté urbaine, 44 923 Nantes cedex 9.

### Ligne de bus n°38 Jusqu'à l'Aufrère

En septembre, le réseau de bus va bénéficier de quelques adaptations. A Rezé, toutes les courses de la ligne 38 seront prolongées jusqu'au quartier de l'Aufrère. Compte tenu de l'ensemble des modifications qui vont ainsi être apportées au réseau, le kilométrage annuel du transport public urbain dans l'agglomération nantaise atteindra plus de 20,9 millions de km, soit une progression de près de 2 % par rapport à l'offre de septembre 2000 ■

### Siège de la Communauté En 2003 sur l'ancien site LU

Ne pouvant se satisfaire des bureaux de la Tour Bretagne qu'utilisait l'ancien district, la communauté urbaine va disposer d'un nouveau siège, construit sur un îlot inoccupé de l'ancien site LU. La livraison de ce nouveau bâtiment - 11 870 m<sup>2</sup> de surface utile - est prévue pour le deuxième trimestre 2003. Le siège de la communauté urbaine comprendra un rez-de-chaussée remplissant les fonctions classiques d'ac-

cueil et celles liées au fonctionnement et aux besoins logistiques d'une entreprise ; 7 étages de bureaux, dont le dernier sera réservé aux réunions ; un centre de « culture urbaine », lieu d'exposition permanente de l'agglomération nantaise pour ses projets. Cinq niveaux de parking seront livrés. Le parking sera raccordé à celui de la Cité des congrès de manière à prendre en compte les besoins liés aux manifestations organisées dans cet équipement. On estime à environ 350 collaborateurs le nombre total d'agents susceptible d'être accueilli sur ce site. Coût des travaux : 29,8 M € /195,6 MF, dont 6,56 € /43 MF pour le parking ■



Le siège de la communauté urbaine sera transféré de la Tour Bretagne sur l'ancien site LU, à proximité de la Cité des Congrès.

# Ce qui bouge dans l'économie.

**Assu 2000** (produits d'assurance en automobile, habitation et santé) a ouvert ses portes à la fin de l'année dernière. Horaires : du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h ; le lundi de 14 h à 19 h ; le samedi de 9 h 30 à 12 h 30. 1 place Pierre Sémard, 02 51 11 00 94 ■

**Le salon de coiffure Saint-Yves** a succédé voici déjà quelques mois au salon Alizée. Ce salon en franchise indépendante emploie trois salariés dont Florence Maille, gérante du magasin. L'enseigne s'est spécialisée dans la technique des mèches couleurs et propose des stages de formation dans ce domaine. Horaires : lundi de 14 h à 19 h ; du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; vendredi de 9 h à 19 h ; samedi de 9 h à 17 h. 7 avenue de la 4<sup>e</sup> République, 02 40 75 97 00 ■

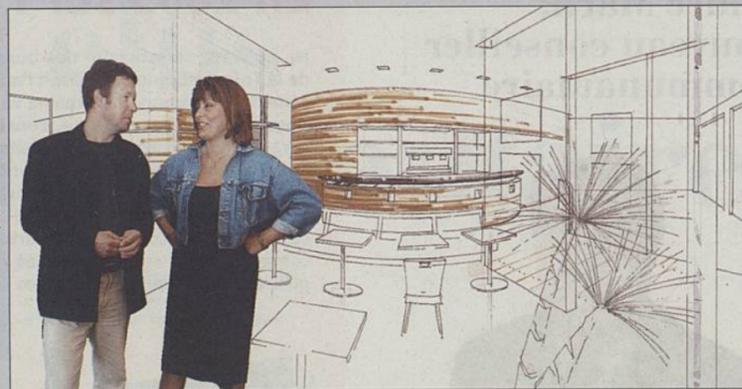
Vous cherchez une idée cadeau ? **Le Souffleur de verre** a ouvert ses portes en mars. Vous y découvrirez les créations d'Alain Lazzaroni : vases, coupes, lampes et bien d'autres objets de verrerie. Horaires : du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. 85 bis rue Charles Rivière, 02 51 70 05 28 ■

**Le Jardin d'images**, c'est une toute nouvelle boutique photo tenue par Ronan Lanoë et Virginie Fonteneau : tout type de tirages photographique et reportages de mariages. Horaires : du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. 3 rue Aristide Briand, 02 51 70 26 91 ■



**Cuisinella**, marque du groupe Société Alsacienne de Meubles (1<sup>er</sup> fabricant de meubles de cuisines en France), s'est installée dans la zone Atout Sud. L'enseigne propose des meubles de cuisine (30 modèles originaux) et de salles de bains, évier, électroménager, éclairages et accessoires divers. Horaires : 10 h à 12 h et 14 h à 19 h du lundi au samedi. 12 rue Ordronneau, 02 40 13 83 83 ■

## Espaces « Saint-Lupien » 1 500 m<sup>2</sup> de bureaux et commerces



Le café-restaurant-grill-brasserie de M. et Mme Roumilhac ouvre cet été.

Deux immeubles de commerces et bureaux, d'une superficie totale de 1 500 m<sup>2</sup>, viennent d'être construits à quelques pas de la mairie, au pied de l'échangeur de la route de Pornic (Rezé-Magazine n°72). Un café-restaurant-grill-brasserie y ouvrira ses portes mi-juillet. Dans la partie restaurant-grill, baptisée « Côté viande », le propriétaire et chef cuisinier M. Roumilhac proposera des spécialités de viandes grillées. Dans la partie brasserie, « Le Bistrot de St-Lupien », vous pourrez opter le midi pour des formules à 8,5 € /55 F et 10,5 € /70 F. L'établissement (130 places assises) pourra servir 150 couverts en moyenne par jour. Il sera ouvert de 8 h 30 à 23 h.

En septembre, c'est l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), actuellement rue Pierre Brossolette, qui déménagera sur le site. Puis viendra le tour du Crédit Mutuel Saint-Pierre. « Les derniers travaux d'aménagement seront terminés en septembre-octobre et l'agence, d'une superficie de 250 m<sup>2</sup>, sera ouverte au public en novembre », explique M. Daniélou, Pdg de France Littoral, promoteur de l'opération. Et de préciser que « 700 m<sup>2</sup> de surface commerciale sont encore disponibles »<sup>(1)</sup>. Pour l'usage privé des immeubles, 34 places de stationnement seront par ailleurs créées ■

(1) Tél. 02 51 84 00 99.

Le pasteur Philippe Traenklé, responsable rezéen d'une association de commerce équitable.



Des Rezéens se mobilisent pour le « commerce équitable » qui garantit une juste rétribution des producteurs des pays pauvres.

COMMERCE ÉQUITABLE

# Promouvoir l'achat « citoyen »

La Déclaration des droits de l'homme de 1948 souligne que tout travailleur a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant, ainsi qu'à sa famille, une existence conforme à la dignité humaine. Un droit qui n'est malheureusement pas respecté dans la plupart des pays pauvres : 20 % des individus les plus pauvres de la planète se partagent 1,1 % du revenu mondial ! C'est pour lutter contre ces inégalités que des labels de « commerce équitable » ont vu le jour, en particulier en Europe.

## Café, thé, cacao, sucre, bananes...

Ainsi, le label « Max Havelaar » commercialise des cafés, des thés, du cacao, du sucre et même des bananes. Qu'est-ce que cela change ? Ce label permet aux petits producteurs de vendre leurs récoltes à un prix minimum garanti. Une prime leur est également versée par Max Havelaar. Regroupés en coopérative, les producteurs l'investissent collectivement en matière d'éducation et de santé. En contrepartie, ils s'engagent sur la qualité des produits et le respect de l'environnement.

« Acheter équitable, c'est prendre conscience que, derrière un produit, il y a un producteur, une famille », explique le pasteur Philippe Traenklé, responsable rezéen d'Artisanat SEL, association de commerce équitable. « En leur garantissant un prix décent, on permet à ces producteurs de se nourrir, de se vêtir, de se loger dignement. » Représentant à Rezé de l'association

Nantes agir pour le commerce équitable, Luc Herbeteau reconnaît que « le café Max Havelaar peut sembler un peu plus cher. Mais en payant le paquet trois francs de plus, on sait aussi que la livre de café sera payée le double au petit producteur. Actuellement, 700 000 travailleurs vivent dignement dans le monde grâce au commerce équitable. » ■

## Où acheter des produits du commerce équitable ?

On trouve du café et du thé Max Havelaar à l'Intermarché de la Blordière. « Parallèlement aux produits des grands groupes qui imposent des prix et des référencements, on se doit de proposer à nos clients des produits différents qui, eux aussi, sont de qualité », explique son directeur, Samuel Levron. En outre, les centres Leclerc commercialisent du café issu du commerce équitable sous leur propre marque : « Bio Village. »

## Contacts

Nantes agir pour le commerce équitable est représenté à Rezé par Luc Herbeteau, 2 rue des Symphorines. Tél. 02 40 75 76 46. Artisanat SEL (Service d'entraide et de liaison) : pasteur Philippe Traenklé, 9 rue Léo Delibes à Rezé. Tél. 02 40 13 17 99. Artisanat SEL vend ses produits artisanaux par correspondance et organise aussi des expositions-ventes à Rezé, comme récemment, au Leclerc Océane et à l'Intermarché de la Blordière. Présent au Salon Natura, Artisanat SEL a également participé à la manifestation « Un pas contre l'indifférence ». Boutique Artisans du Monde, 22 rue des Carmélites, à Nantes ■

## DECATHLON VERTOU

"UNE ÉQUIPE PROCHE DE VOUS"

UN ATELIER A VOTRE SERVICE  
(CYCLE, TENNIS, SKI, PECHE...)

Ouvert du lundi au samedi  
de 9 h 20 à 20 h 00 sans interruption

PARC COMMERCIAL DE LA VERTONNE

44120 VERTOU

TÉL. 02 51 71 23 23

Cinéma  
St. Paul



Le 7<sup>ème</sup> Art  
au cœur  
de votre ville

programme  
sur répondeur

Salle équipée Dolby Stéréo  
Salle classée "Art & Essai"  
423 Places - Parking facile

Accès handicapés fauteuil roulant.  
Équipé confort malentendant

38 rue Julien Douillard  
44000 REZÉ  
Tél. 02 40 75 41 91



Office Public  
d'Aménagement  
et de Construction  
de Loire-Atlantique

Président : Benoît MACQUET  
Directeur Général : Guy BREBION

3, Bd Alexandre-Millerand - B.P. 50432  
44204 NANTES CEDEX 2

Tél. 02 40 12 71 00

Fax : 02 40 35 48 31

Répond à vos besoins en logements locatifs,  
individuels ou collectifs, sur l'ensemble du  
département de Loire-Atlantique, soit près de  
6600 réalisations, constructions et projets,  
répartis sur 120 communes, dont plus de 600  
logements sur Rezé.

→ Consultez notre site INTERNET : [www.opac44.fr](http://www.opac44.fr)

→ Consultez l'Annuaire Electronique

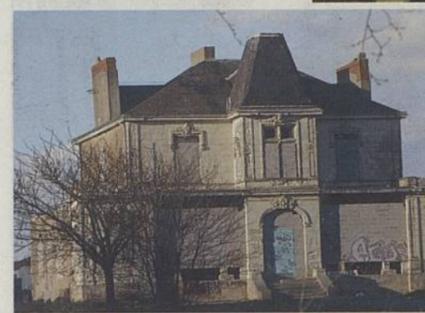
36  
11  
Nom : OPAC 44 HLM  
Loc : NANTES  
Dépt : 44

CLINIQUE  
saint-paul  
NOUVELLES CLINIQUES NANTAISES

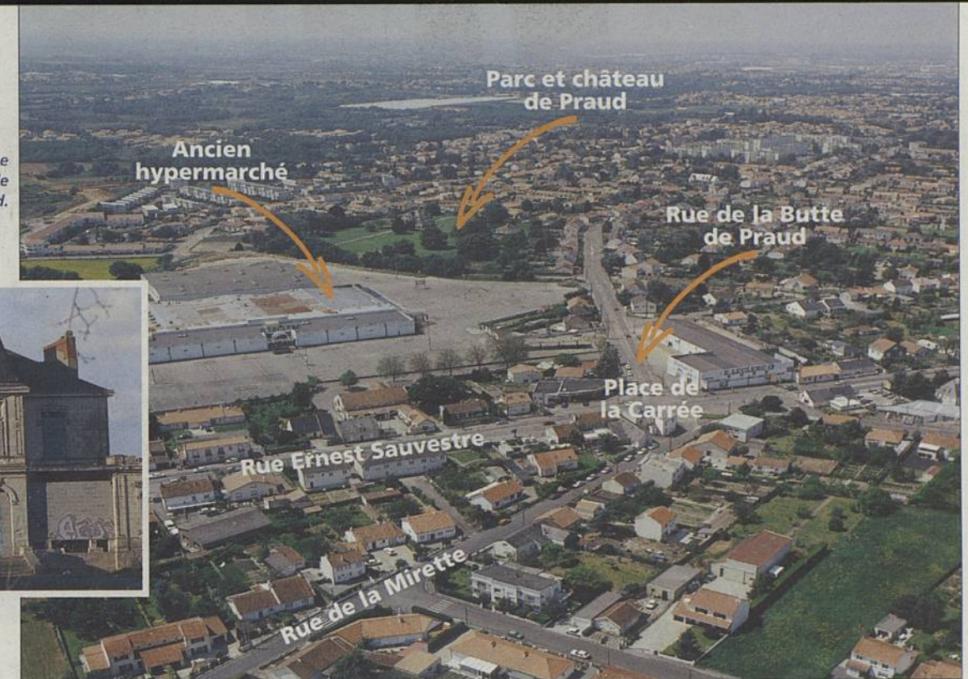
CHIRURGIE GÉNÉRALE  
CHIRURGIE THORACIQUE ET VASCULAIRE  
CHIRURGIE DIGESTIVE - OPHTALMOLOGIE  
O.R.L. - CHIRURGIE DE LA MAIN

26, rue Félicien Thomazeau - B.P. 167  
44404 REZÉ Cedex - Tél. 02 40 32 47 00

Vue aérienne  
du secteur de  
la Butte de Praud.



Le château de Praud.



En libérant  
plusieurs hectares de  
terrain, le départ de l'hyper-  
marché va permettre  
l'agrandissement du parc  
de Praud et la construction  
de 250 logements d'ici 2004.

BUTTE DE PRAUD

# Un nouveau quartier

Si la silhouette de l'ancien hypermarché Leclerc se dresse encore sur le site de Praud, ce n'est plus pour longtemps. Prévue pour la fin de l'année, sa démolition donnera le coup d'envoi d'une recomposition du secteur. « Nous voulons redonner une existence au château de Praud, valoriser son environnement et répondre à une demande importante de logements pour tous », explique Gérard Allard, adjoint chargé de l'urbanisme et du développement durable.

Basé sur un « schéma d'organisation spatiale » défini par la Ville, le projet a été conduit en liaison avec un groupe d'habitants et d'associations du quartier de Ragon. Il s'étendra sur 7 hectares, compris entre le boulevard Jean Monnet, la rue Ernest Sauvestre, la rue de la Butte de Praud et le parc de Praud.

Afin de redonner au parc de Praud toute sa valeur, celui-ci sera agrandi de 4 500 m<sup>2</sup>. Les chênes plantés

de part et d'autre du boulevard Jean Monnet seront par ailleurs conservés, de même que les platanes situés aux abords de l'église Saint-Paul.

## Le parc de Praud agrandi de 4 500 m<sup>2</sup>

Parallèlement, 250 logements vont sortir de terre. Une densité semblable à celle qui existe à l'Est de la rue Ernest Sauvestre, du côté de Ragon et des Chapelles, et inférieure à ce qu'autorisait le Plan d'occupation des sols adopté en 1998. Nom retenu pour identifier ce nouveau secteur d'habitat : « Les Jardins de Praud ». La construction en sera confiée à la SA HLM Le Foyer Moderne, une filiale du groupe choletais Gambetta, dont la dernière réalisation est visible sur le boulevard des Anglais, à Nantes.

Trois types de logements seront construits : des immeubles collectifs de deux étages ; des maisons individuelles

avec jardins ; des habitations avec deux niveaux (un rez-de-chaussée et un étage) dotés chacun d'un accès distinct. La proportion de logements sociaux sera conforme à celle désormais exigée par la loi, soit 20 %. « Nous veillerons à préserver un équilibre entre l'habitat et de nécessaires espaces verts de respiration, destinés à la détente et aux loisirs », indique Gérard Allard.

Soucieuse d'accompagner l'urbanisation de ce secteur par la création d'équipements publics, la Ville a programmé l'ouverture d'une crèche, ainsi que la création de liaisons apaisées (30 km/h) notamment entre la rue de la Butte de Praud et le boulevard Jean Monnet.

Les premiers travaux de cette importante opération d'urbanisme appelée à redessiner l'entrée Sud de la commune et une grande partie du quartier de Ragon, doivent débuter au dernier trimestre 2001 ■

Bruno Plisson (à gauche) et Bernard Gobin (du service municipal de l'Urbanisme) travaillent en concertation.

Depuis sept ans, Bruno Plisson, architecte-consultant de la Ville, promène un regard attentif et avisé sur les projets de Rezé. Explications.



ARCHITECTE-CONSULTANT

## Sous le regard de Bruno Plisson

Depuis sept ans, Bruno Plisson est missionné par la Ville pour intervenir sur les projets de promoteurs immobiliers, la sauvegarde du patrimoine rezéen, les démarches de particuliers en matière de construction ou les aménagements de quartiers. Membre des jurys des concours d'architecture, ce Nantais, qui fut un temps ébéniste, participe aussi aux commissions de permis de construire, rencontre promoteurs et architectes. Toujours « main dans la main » avec le service municipal de l'Urbanisme.

**« La discussion et le dessin sont mes outils. »**

« Réflexion » et « dialogue » sont les maîtres-mots du travail de Bruno Plisson. « Je dispose d'une grande liberté de parole. Mais je ne suis pas là pour apporter une vérité définitive. L'architecture résulte de nombreux enjeux, économiques, politiques, techniques ou intellectuels, et tout ce que j'essaie de faire, c'est de servir de

médiateur entre ces différentes composantes. » Tenant ainsi son rôle, Bruno Plisson observe, écoute, conseille aussi, mais toujours en privilégiant une certaine liberté de penser : « Mes outils, ce sont la discussion et le dessin. »

Récemment, l'architecte-consultant a encadré une réflexion sur la couleur dans la ville : « Avec les élus, nous avons senti un souhait, émanant surtout des habitants, de glisser des touches de couleur, d'abord sur des détails de leurs maisons, puis pour certains, sur les façades. Nous ne nous y sommes pas opposés, bien au contraire. Mais nous avons posé la question de la qualité. Par exemple, comment vieillira la couleur choisie ? »

Sollicité sur le projet de l'îlot de la gare, ce triangle situé autour de la gare de Rezé, entre la route de Pornic et le boulevard de la Libération, Bruno Plisson a amené « des éléments extérieurs pour nourrir la réflexion, la vision architecturale des gens. J'essaie de leur proposer un cheminement. J'assume aussi un travail de mémoire. » ■

### Permanences du CAUE

Un architecte conseil du CAUE (Conseil à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement) tient régulièrement des permanences en mairie à l'attention des particuliers. Il s'agit de conseiller ceux qui, n'ayant pas fait appel à un architecte, déposent une demande de permis de construire. « Je discute avec eux, répond à leurs questions et leur donne des conseils », explique Marie-Hélène Lamourec, architecte-conseil du CAUE à Rezé. « Ensuite, je donne un avis sur lequel s'appuiera la mairie pour délivrer ou non le permis de construire. » Ce service est gratuit. Permanence en mairie de Rezé : les trois premiers mardis de chaque mois, sur rendez-vous auprès de l'accueil du service Urbanisme de la mairie : 02 40 84 42 68.

Cet été, les lieux de promenade et de détente feront l'objet d'une surveillance accrue. Une opération menée conjointement par la Ville et le commissariat de Police.

LIEUX SOUS SURVEILLANCE

## Vacances tranquilles

Les intempéries ne lui font pas peur. A 50 ans, Pierre Ringear, géomètre de métier, a l'habitude d'être sur le terrain. Après la perte de son emploi, la Ville de Rezé lui a proposé un poste d'agent de surveillance, en Contrat emploi consolidé. Depuis septembre 99, il a donc rejoint l'équipe d'une vingtaine de personnes affectées à la surveillance des parkings et des sorties d'écoles. Tout au long de l'hiver, Pierre veille sur les voitures stationnées parking Saint-Lupien. Objectif : éviter les actes de délinquance mais aussi aider les usagers à stationner correcte-

ment. Cet été en revanche, Pierre change de lieu d'affectation. Il participe en effet à l'opération « Tranquillité été », destinée à accentuer la surveillance des lieux de promenade et de détente dans la commune.

### Aucun délit relevé l'an dernier

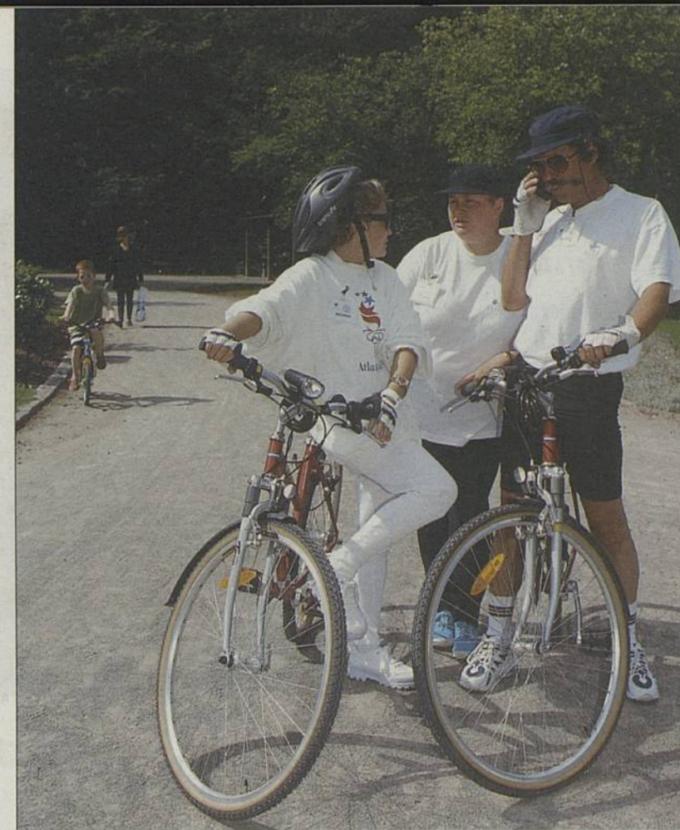
« C'est une opération que nous avons démarrée il y a trois ans pour répondre à la forte fréquentation des parcs pendant les grandes vacances », explique Hervé Dauphard, responsable

des agents de surveillance. Et d'ajouter : « Si un agent est confronté à un problème, il ne doit pas entrer en conflit. Il m'appelle immédiatement ou téléphone au commissariat ».

Circulant à pied ou à VTT, les équipes, le plus souvent composées de deux agents municipaux, sillonnent et surveillent les principaux espaces publics de la commune (1) de 13 h à 19 h : Chêne Gala et Morinière (bords de Sèvre), parc des Mahaudières, abords de la piscine et de la médiathèque, complexe sportif de la Trocardière, place du Pays de Retz, quartiers de La Robinière, de Saint-Lupien et du Château, centres de loisirs, plaines de jeux... Effective entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août, l'opération « Tranquillité été » semble avoir un réel effet dissuasif. « L'été dernier, nous n'avons relevé aucun délit pendant les heures de service des agents », précise Marie-Laure Moyer, adjointe à la responsable du service municipal de la Réglementation ■

(1) Pendant l'été, une brigade du commissariat de Police circulera elle aussi à VTT pour sécuriser les lieux de promenade pédestre.

Les équipes sillonnent et surveillent les principaux lieux publics de 13 h à 19 h.



Un Point infos énergie a été ouvert à Nantes <sup>(1)</sup> par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (ADEME).

## ÉNERGIE

# S'informer pour mieux consommer

L'objectif du Point info énergie (PIE) est de donner à chacun des conseils en matière de maîtrise de l'énergie dans l'habitat : mise en place de l'énergie solaire ou éolienne, possibilité de subventions de nouvelles installations telles que les chauffe-eau solaires, etc. Bref, il s'agit de mieux informer sur l'ensemble des énergies renouvelables, économiques et écologiques mais souvent méconnues.

Au PIE de Nantes, on peut aussi récupérer des documents distillant de petits « trucs » malins. Par exemple, sachez-vous que les ampoules à basse consommation brûlent huit fois moins d'énergie que les ampoules traditionnelles et durent cinq fois plus longtemps ? D'autres tuyaux de ce genre, qui diminuent le montant des factures et préservent la planète, sont disponibles au PIE.

## Réduire les émissions de gaz à effets de serre

Pour l'ADEME, l'ouverture du Point infos énergie s'inscrit dans le cadre du programme national d'amélioration de l'efficacité énergétique. Une initiative gouvernementale destinée à réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le réchauffement de la planète, dont on sait aujourd'hui qu'il n'a rien de naturel mais qu'il est la conséquence directe des activités humaines. Le programme s'adresse non seulement aux grandes industries et aux collectivités locales, mais aussi aux particuliers et petites entreprises, à l'origine de 50 % de la consommation énergétique (habitat et transports). Le Point infos énergie constitue, de ce fait, un relais d'information important.

(1) Point information énergie, 17 rue de Bouhier à Nantes (dans les locaux d'Ecopôle-Maison de l'environnement). Tél : 02 40 20 59 11.

## Le saviez-vous ?

- En ville, la vitesse moyenne d'un vélo est de 18 km/h contre 14 km/h pour la... voiture.
- Laisser votre téléviseur en veille une journée vous coûtera plus cher que de le regarder pendant 3 heures.
- Les transports de marchandises d'un marchand local occasionnent 1000 fois moins de gaz à effet de serre que ceux assurés par avion de Nouvelle-Zélande. Quand vous avez le choix, privilégiez donc les fruits et légumes produits pas trop loin de chez vous !



En ville, mieux vaut le vélo que la voiture...



Carpe Diem propose des ateliers d'écriture en lien avec

d'autres formes d'art : théâtre, photo, modelage...  
Reportage sur les traces d'apprentis-écrivains.

## CARPE DIEM

# Plaisir d'écrire.

Il se sont donné rendez-vous sur les marches de l'Opéra Graslin. A 14 h, tout le monde est là, carnet de notes et stylo en poche, scrutant le ciel menaçant. « Pas d'inquiétude, il ne pleuvra pas », lance Gisèle Tigombé, l'intervenante en écriture et responsable pédagogique de l'association Carpe Diem <sup>(1)</sup>. Autour d'elle, Donatienne, Philippe, Kareen, Cécile et Odile écoutent attentivement les derniers conseils avant de s'élancer... à l'assaut de la ville : « Vous allez faire comme si vous vous déplaçiez avec une caméra. Il va falloir tout voir, tout entendre. Il faut déambuler, explorer, flâner, regarder et tout noter en vrac. La lumière, les bruits, les couleurs, les mouvements... ». Un quart d'heure plus tard, les participants à l'atelier d'écriture de Carpe Diem s'éparpillent dans les rues.

En fin d'après-midi, tous prévoient de se retrouver pour faire le point. Un peu plus tard en soirée, un

nouveau rendez-vous les attend dans les locaux de l'association, prêtés par la Ville, rue Jean-Jaurès à Rezé. Là, les notes couchées sur le papier seront mises en forme et trouveront place dans un carnet d'écrivain. « L'un des objectifs de Carpe Diem est de faire découvrir que l'écriture, ça peut être pour tout le monde », explique Gisèle Tigombé. « Ce qui ne veut pas dire que tout le monde va devenir écrivain. Nous apportons simplement des outils pour développer un potentiel qu'on peut avoir et qu'on ignore ».

## Une Maison de l'écriture en projet

C'est en 1996 qu'est née Carpe Diem. Rapidement, des passerelles sont posées entre l'écrit et d'autres formes d'arts. Les arts plastiques d'abord, avec des ateliers « écriture et

modelage ». Sont également organisés des stages de « land art », où il s'agit de concilier l'écriture et la nature, alors considérée comme matériau de réalisation plastique. La photo et le théâtre sont aussi très présents. Soirées lecture, ateliers pour enfant, interventions dans le cadre de la formation professionnelle et en milieu scolaire... Les activités proposées sont variées et séduisent un public de plus en plus nombreux. Pour les seuls ateliers hebdomadaires adultes, cinquante adhérents sont présents.

Forte de ce succès, l'association a pour projet de monter une Maison de l'écriture à Rezé. D'ici là, les ateliers, nomades ou non, se poursuivent. Un rendez-vous est programmé dans un centre commercial pour un jeu d'écriture sur le thème « la liste de courses ». Dis-moi ce que tu mets dans ton chariot ! ■

(1) 40 rue Jean-Jaurès. Tél. 02 40 32 37 12.



La formation musicale du cercle Saint-Paul, créé en 1932

Cent ans après la loi sur la liberté d'association, Rezé compte 437 associations. A la veille du Forum qui leur sera consacré, le 8 septembre à la Trocardière, regard sur leur histoire.

## CENTENAIRE DE LA LOI 1901

# De la Fraternelle aux amicales

Àu début du 20<sup>e</sup> siècle, c'est l'éducation des petits Rezéens qui aura donné envie aux citoyens rezéens de constituer alors des associations. A cette époque, la loi 1901 offre en effet un cadre légal à ces nouvelles structures à but non lucratif (1). Et les pre-

mières à se créer ont pour objectif l'éducation morale et physique des enfants. Le contexte favorise leur éclosion : lois Jules Ferry en faveur de la gratuité, de l'obligation scolaire et de la laïcité (entre 1881 et 1884), séparation de l'Église et de l'État (1905), etc.

La République étant soucieuse de s'ancrer sur des bases solides, l'esprit patriotique est largement entretenu (c'est l'époque où l'on veut reconquérir l'Alsace et la Lorraine !). Exemples : La Fraternelle de Rezé (1907) et la Cible (1908). Celle-ci pro-

pose une éducation militaire avec gymnastique, boxe et tir. Parmi les plus anciennes des associations rezéennes, citons aussi La Ragonnaise, formée en 1906 et officiellement déclarée en 1932.

### Contribuer à la prospérité et au développement du pays

Dans les années 30 fleurissent des associations de bienfaisance des écoles publiques, ainsi que des amicales laïques. La création de l'AEPR (Amicale des anciens élèves de Pont-Rousseau) apparaît au journal officiel du 27 mars 1930. Celle du Cercle Saint-Paul en 1932. De son côté, le syndicat d'initiative de Trentemoult est créé en 1936 pour « organiser des manifestations sportives et champêtres ayant pour but de contribuer à la prospérité et au développement du pays ».

Cet attrait pour les activités de loisirs s'accroît après 1945. Ainsi naît le ciné-club familial de Pont-Rousseau en 1952, l'Association des habitants de la Maison Radieuse en 1955... Une multitude d'associations fleurit au gré des besoins sociaux de l'époque : familles nombreuses, Castors du Landreau (il faut reconstruire), anciens combattants... Dans les années 60 apparais-

Suite de l'article p. 24 ►

### INTERVIEW DE YANN VINCE

## « Les premières associations répondaient à un besoin social »

Yann Vince, ancien archiviste de la Ville de Rezé, est vice-président de l'association des Amis de Rezé (1). Son point de vue sur la richesse du tissu associatif rezéen.

**Rezé magazine : Le dynamisme associatif rezéen n'a jamais faibli. Pourquoi ?**

**Yann Vince :** Je pense que la plupart des associations sont nées d'un besoin social non couvert par les pouvoirs publics. Les amicales laïques du début du siècle prenaient en charge les cantines scolaires avant que la municipalité ne s'en charge. La force des associations, c'est d'être en contact direct avec la population. C'est une richesse pour la ville d'en recenser autant. Rezé est bien placée dans l'agglomération, notamment sur le plan sportif. Ce dynamisme a été impulsé dans la foulée de 1901. Né en 1930, l'AEPR, par exemple, existe toujours. Les associations jouent un rôle incontournable et restent un lieu d'expression de la citoyenneté.

**Demain, quel sera le rôle des associations ?**

De nombreux adhérents n'ont pas de culture militante. Ils ne veulent pas entrer dans un carcan confessionnel, idéologique ou politique. On pratique une activité sportive avec une amicale (à Rezé, quatre des cinq amicales sont des clubs omnisports, NDLR) sans être laïc à tout crin. Avant, c'était très différent. Le



mouvement associatif ancien est en difficulté : il manque de bras et sans aide matérielle, financière, il disparaîtrait. Peut-être que de nouvelles structures apparaîtront car les jeunes sont demandeurs d'une autre forme de militantisme. Ils sont en quête d'indépendance...

(1) Yann Vince est par ailleurs adjoint au maire chargé des espaces naturels et des espaces verts. L' élu en charge de la vie associative et sportive est Hubert Richard.



Activité « cerf-volants » de l'association La Ragonnaise, formée en 1906 et officiellement déclarée en 1932.

sent des associations d'éducation populaire qui proposent aux jeunes des activités socioculturelles : Centre d'éducation populaire Houssais-Chêne Creux en 1965, Maison de jeunes et d'éducation populaire de Rezé en 1966, devenue par la suite Maison des jeunes et de la culture puis, plus récemment, centre socioculturel du Château.

Au début de 1970, un nouveau concept est lancé avec les associations para-municipales : Office municipal des sports en 1970, centres de loisirs éducatifs pour l'enfance en 1972. Aujourd'hui, le contexte social a changé, les centres d'intérêts des Rezéens aussi. On utilise le réseau associatif pour « consommer » du sport et de la culture essentiellement. Yoga, vannerie, basket ou randonnée... Près d'une centaine d'activités sportives et de loisirs est accessible à Rezé grâce à la mobilisation de milliers de bénévoles ■

(1) Avant 1901, il existait des « sociétés » de secours mutuel, ancêtres des associations. Sans statut juridique, elles étaient tolérées par le Gouvernement. La Société de secours mutuel de Rezé, née en 1890, recueillait ainsi vêtements et nourriture pour les familles démunies... Un domaine où le gouvernement n'intervenait pas.

## En bref

### La loi 1901, c'est quoi ?

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 a instauré un régime de liberté d'association. En 1971, le Conseil constitutionnel l'a rangé au « nombre des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République ». Pour en savoir plus, une exposition virtuelle retraçant l'histoire de la liberté d'association est visible sur Internet : [www.centenaireloi1901.net](http://www.centenaireloi1901.net) (une fois sur la page d'accueil, se reporter à la colonne de gauche et cliquer sur le chapitre « De la conquête à l'exercice du droit d'association, expo virtuelle »). Et pour tout renseignement, contacter le service municipal de la vie associative au 02 40 84 43 69.

### Devenir bénévole avec le centre du volontariat

Donner un coup de main aux Restos du cœur, c'est très bien. Mais ils ne sont pas les seuls à avoir besoin de bénévoles. De nombreuses associations rezéennes manquent de bras, notamment celles à caractère social et d'accompagnement scolaire. Basé à Nantes, le Centre du volontariat, qui sera présent au Forum des associations le 8 septembre, met en relation bénévoles et associations. Si vous voulez donner un peu de votre temps, sans être rémunéré, il vous suffit donc de contacter le centre du volontariat. Selon vos aspirations, vous serez guidé vers une association qui figure dans leur fichier. Il n'y a pas de profil type du bénévole, même si jeunes retraités et femmes au foyer figurent parmi les plus volontaires. A noter, toutefois, que de plus en plus d'associations cherchent des personnes ayant des compétences particulières ■

Centre du volontariat, Maison des associations, 21 allée Baco à Nantes. Tél. 02 40 35 12 17.

Le football et Rezé, c'est une vieille amitié et une belle histoire d'amour qui datent du début du XX<sup>e</sup> siècle. C'est aussi le sport le plus pratiqué sur la commune.

FOOTBALL

# Une belle histoire d'amour

Pour être précis, et si l'on se réfère à l'historien du sport Hervé Padioleau, les liens du football et de Rezé remontent à 1904. En fait, c'est à Pont-Rousseau, dans un champ en bordure de Sèvre, que les premiers footballeurs du département découvrirent et jouèrent à ce que l'on appelait alors le « football association ». L'histoire retient également que Marcel Saupin, le fondateur du FC Nantes, a fait ses premières armes de footballeur en 1911, comme gardien de but à la Fraternelle de Rezé.

De là à en déduire que Rezé est à l'origine de l'essor du football en Loire Atlantique serait présomptueux. Mais cela explique en partie pourquoi le football y a des racines aussi profondes et pourquoi cette discipline, avec 808 licenciés cette saison - regroupés sous les couleurs du FC Rezé, de l'AEPR et de l'AS Château de Rezé - est en tête du hit-parade des sports rezéens (1).



Prise en 1943, c'est l'une des rares photos de Marcel Saupin (ici en haut à gauche), qui a débuté comme gardien de but à la Fraternelle de Rezé avant de fonder le FC Nantes en 1943. (Archives Alain Garnier)

### Du club familial au club de copains

Cette diversité de clubs est appréciée. La fusion entre les deux principaux clubs avait pourtant été imaginée. « On y avait pensé », reconnaît Jacques Launeau, président du FC Rezé, dont l'équipe première jouera la saison prochaine en Division supérieure régionale (après quatre saisons en division d'honneur). « Mais un seul club, ce n'était pas pensable, il aurait été difficile à gérer et aurait supprimé la possibilité pour les sportifs de choisir. Pour autant, le FC Rezé regroupe depuis huit ans les ex-clubs de l'ASBR, du ROC et de l'ES Ragon. Et nous en sommes très heureux. Nous avons la quantité, la qualité, des moyens, et pas seulement en effectif

mais également en cadres techniques. Notre réussite, c'est le travail dans l'ombre de ces derniers ». De là à penser que le FC Rezé joue la carte de l'élitisme est trop facile et Jacques Launeau s'en défend : « Nous acceptons tout le monde, quel que soit le niveau. »

Le langage n'est guère différent du côté de l'AEPR que préside André Artarit, « Dédé » pour les intimes. « Nous sommes une amicale laïque et cela génère d'autres devoirs. Mais nous avons beaucoup de points communs avec le FC Rezé, avec qui nous entretenons de fort bonnes relations. Peut-être que notre club est plus familial, du fait de nos structures, de notre ancienneté ? Par contre, chez nous, on a tendance à trop oublier la compétition, je le regrette un peu d'ailleurs. On joue beaucoup pour se faire plaisir (l'équipe première joue en 1<sup>re</sup> division de district, ndlr). »

Quant à l'AS Château de Rezé, le dernier né des clubs de foot (c'est sa deuxième saison), il est peu connu par rapport au FC Rezé et à l'AEPR, du moins en dehors de son fief, le quartier du Château. « La saison a été difficile, nous ne sommes pas nombreux, quasiment sans dirigeants, sans ressources. Mais je crois que le plus dur est derrière nous ! ». Anthony Milet, le tout nouveau président de l'AS Château, se veut optimiste. Et il lui en faut plus que le récent vol des équipements ou une faible trésorerie pour lui faire regretter d'être, à 24 ans, partie prenante dans le défi d'une bande de copains ! Cela dit, que ceux qui auraient envie de donner un petit coup de main n'hésitent pas à se manifester, bien au contraire ■

(1) Sur 808 licenciés, 521 ont moins de 18 ans, soit plus de 64 %.

LYCÉES  
NOTRE-DAME



PROPOSENT :

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL PRÉPARANT AUX :

★ BACCALURÉATS L, ES, S

SECTION EUROPÉENNE

UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PRÉPARANT AUX :

★ 3<sup>e</sup> TECHNOLOGIQUE

★ 3<sup>e</sup> VOCATION PROFESSIONNELLE

★ BACS PROFESSIONNELS

- VENTE ACTION MARCHANDE	- SECRÉTARIAT	- SERVICE ACCUEIL
BEP - MÉTIER DU SECRÉTARIAT	- COMPTABILITÉ	- BAC PRO EN 1 AN
- MÉTIER DE LA COMPTABILITÉ	- COMMERCE	- SECTION SPORTIVE DÉP. FOOT

RENSEIGNEMENTS :

LEP  
50 RUE JEAN JAURÈS - BP 14 - 44401 REZE CEDEX

LEG  
RUE GENDRON - BP 14 - 44401 REZE CEDEX  
TEL. 02 40 32 87 87 - FAX 02 40 32 32 10

BRICOLAGE - CONSTRUCTION  
DÉCORATION - JARDINAGE

LEROYMERLIN

...et vos envies  
prennent Vie!

Nous sommes heureux  
de vous accueillir du  
lundi au samedi de 9<sup>h</sup> à 20<sup>h</sup>

Centre Commercial Atout Sud  
Route de Pornic - NANTES REZÉ  
Tél. 02 51 70 77 77 - Fax 02 40 84 12 41

A CHACUN SON NID.



LOIRE ATLANTIQUE  
HABITATIONS

Délégation Sud et Sèvre  
57, rue de la Commune - 44400 REZÉ  
Tél. 02.51.11.00.20 - Fax. 02.51.11.00.19

Arrêt Tramway Place du 8 Mai 1945

BEAUPERE-MONNIER  
IMMOBILIER

VENTE - LOCATION - GERANCE

SYNDIC DE PROPRIÉTÉS



CNAB



Tél. 02 40 75 68 72  
Fax 02 40 04 10 79  
Place de la Renaissance  
44400 Rezé Cedex

Décédé en mars, Michel  
Hardy, un passionné de  
cactus, avait offert il y a  
trois ans une partie  
de sa collection à la Ville.

LES CACTUS  
DE MICHEL HARDY

Ça pique  
mais c'est  
beau !



Elle les regarde avec tendresse, sou-  
lève les pots, fait tourner dans sa main  
les mammillaria, les melocactus, echino-  
cactus, grusonii, lobivia... Et s'exclame :  
« Celui là, c'est l'oreocereus trollii mais  
on l'appelle « le mal coiffé » à cause de  
ses longs poils blancs ! ». Horticultrice  
travaillant aux serres municipales,  
Patricia Thomas veille sur un trésor  
qu'enverraient bien des amoureux des  
cactus. Un trésor offert à la Ville en  
1997 par Michel Hardy, natif de Rezé,  
un passionné qui était toujours prompt  
à prodiguer des conseils pour maintenir  
sa progéniture à épines en bonne santé.  
« C'était quelqu'un de génial, un  
sacré bonhomme », lance la jeune femme  
à qui, pourtant, il a fallu du temps pour  
se piquer au jeu. Les cactus ? Au départ,  
c'était pas trop son truc ! « J'avais l'im-  
pression que ça ne bougeait pas. Et puis  
j'ai découvert que ça se transformait,  
grandissait, fleurissait, gonflait. »

Aujourd'hui, Patricia s'occupe d'environ  
cinq cents cactus représentant trois  
cents espèces différentes. Et ce n'est là  
qu'une partie de la collection originale  
de Michel Hardy, l'une des plus éton-  
nantes de France selon les spécialistes.

Des spécimens  
de deux mètres  
de haut

Chez lui, Michel Hardy avait près  
de 20 000 cactus issus de 2 000  
espèces différentes, dont certaines  
menacées de disparition à l'état natu-  
rel. Les plus hauts spécimens mesurent  
plus de deux mètres de haut. Suite au  
décès de son mari, Joëlle Hardy a été  
obligée de vendre de nombreuses  
plantes à des amis collectionneurs. Un  
peu à contre-cœur. « Je n'avais pas  
vraiment le choix. Mais quand j'ai vu

les cageots défiler, c'était l'horreur. En  
fait, il n'y avait pas un jour où je n'allais  
pas voir nos cactus. Mon mari était  
tellement passionné qu'il m'avait com-  
munié sa passion, à moi et à ses  
deux fils. Il m'avait appris à les  
connaître et les aimer. »

Pour Michel Hardy, la passion  
était venue sur le tard. A 44 ans, après  
une crise d'hémiplégie, il s'était pris  
d'affection pour les cactus de son  
grand-père et avait ainsi patiemment  
entamé sa collection. « Ce qui l'intéres-  
sait, se souvient Joëlle, c'était la prove-  
nance, la rareté. » A tel point que  
Michel Hardy voyagera dans l'Ouest  
américain pour observer les cactus  
dans leur environnement naturel.

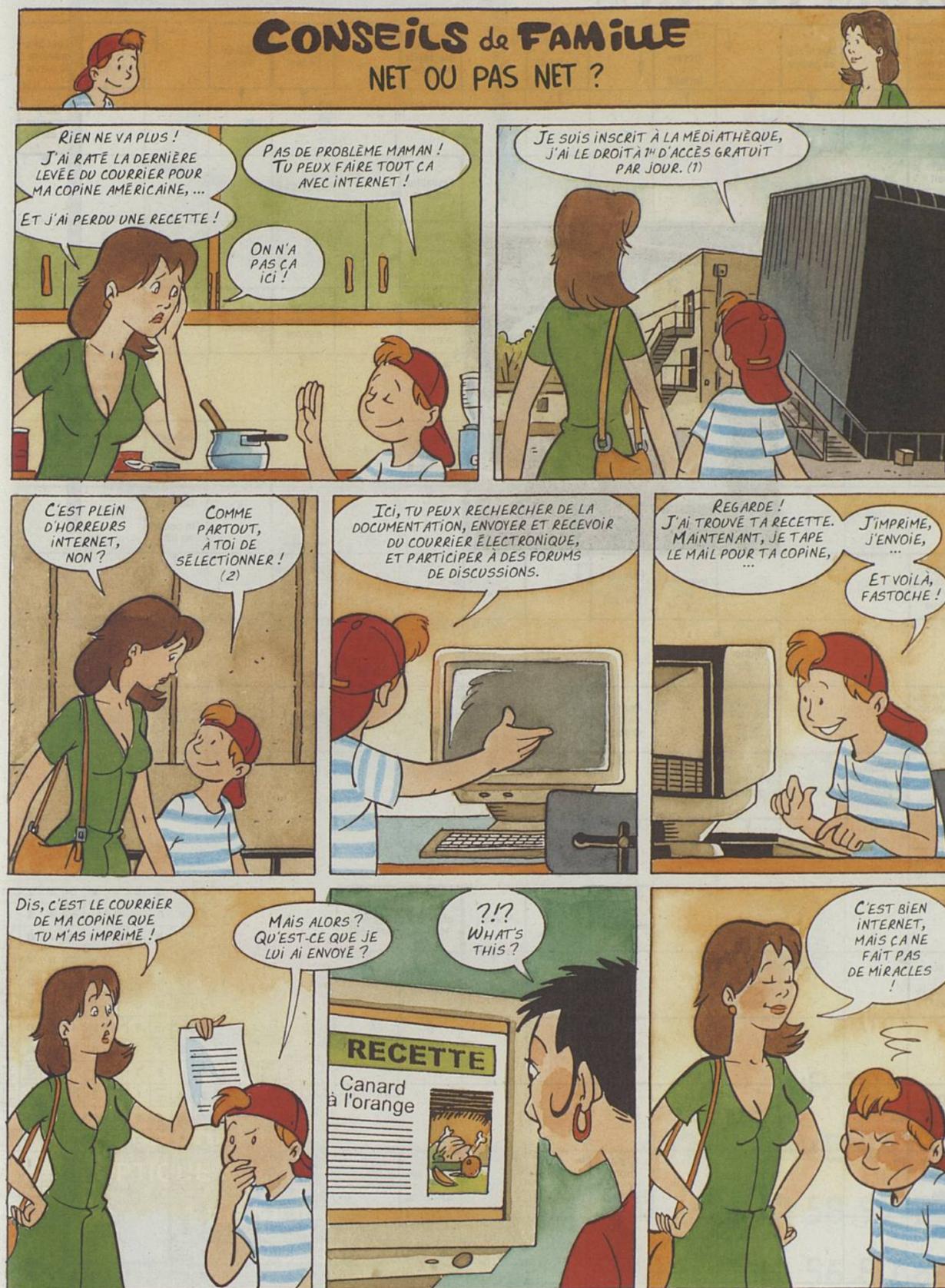
Si vous voulez admirer la collec-  
tion de cactus présentée aux serres  
municipales, des visites sont organisées  
sur rendez-vous : 02 40 84 42 39 ■

L'équipe municipale vous invite à vous exprimer sur le thème abordé dans la bande dessinée ci-contre (Internet, les nouvelles technologies d'information et de communication, etc.) ou sur tout autre sujet de votre choix.

# Cette page vous est réservée

Les questions et réflexions que vous nous adresserez feront l'objet d'une réponse individuelle par courrier. A vos crayons ! Et n'oubliez pas de mentionner votre adresse pour qu'une réponse puisse vous parvenir.

Courrier à adresser à  
M. le Maire, hôtel de ville,  
service communication, BP 159,  
44403 Rezé cedex. Votre courrier  
peut également être adressé par  
mél : [lemaire@mairie-reze.fr](mailto:lemaire@mairie-reze.fr)



(1) Recherche documentaire, messagerie électronique : 1 h / jour, forums et « Chats » : 1 / 2 heure par jour.

(2) À la médiathèque, une charte interdit la consultation de sites faisant l'apologie de la violence, de discrimination, de pratiques illégales ou contraires à la morale.



# Océane

CENTRE COMMERCIAL



# MAGASIN DU 3ÈME MILLENAIRE

Porte de Rezé n° 49 - Rocade Sud - Tél. : 02 51 11 51 11  
(Ouvert du lundi au samedi de 9h à 21h)